



## **176341 - Présenter des condoléances aux Chiites rafidites lors de la commémoration de l'exécution de Houssein**

---

### **question**

J'ai lu des tweets de certains sunnites exprimant leurs condoléances aux Rafidites qui commémorent l'exécution de Houssein (P.A.a). Parfois, ils emploient l'expression: soyez-en récompensés. Comment juger une telle initiative?

### **la réponse favorite**

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Premièrement, la communauté des Sunnites mérite mieux que tout autre de se réclamer de Houssein (P.A.a) et des membres de la famille du Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui). Les Sunnites restent fidèles au Prophète (Bénédictio et salut soient sur lui), à sa famille, à ses épouses, à ses compagnons et à ses descendants comme ils en ont reçu l'ordre d'Allah le Puissant et Majestueux, et loin de tout excès ou laxisme.

Les Chiites rafidites n'ont aucun privilège exclusif sur Houssein (P.A.a) ou sur les membres de sa famille qui justifierait qu'on leur présente des condoléances. Bien au contraire, ils font preuve en la matière d'excès inédits et d'innovations aberrantes qu'il faut dénoncer et désavouer. Pour en savoir davantage sur la doctrine des Rafidites, vous pouvez vous référer à la réponse donnée à la question n° [101272](#).

Deuxièmement, les actes perpétrés par les Rafidites dans le cadre de leur célébration d'Achoura, notamment l'organisation de séances de présentation de condoléances, la manifestation de tristesse, des pleurs de façade sous prétexte de commémorer la mort de Houssein et d'autres formes de lamentation antéislamiques, tout cela relève d'innovation condamnables inconnues des ancêtres pieux issus des compagnons, de leurs successeurs et des imams reconnus (Puisse Allah



Très-haut leur accorder Sa miséricorde).

Rien dans l'enseignement du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) ne justifie la commémoration de l'exécution de l'un quelconque des prophètes et martyrs, y compris Hmazah, le plus illustres de ces derniers (P.A.a). Rien , non plus, dans l'enseignement des ancêtres peut ne justifie la commémoration du décès d'une personne quelconque; qu'il s'agisse du Prophète (Bénédiction et salut soient sur lui) ou d'un autre de rang inférieur. Celui qui organise de telles cérémonies baigne dans l'innovation en religion et s'écarte du coup de la Sunna et partant de l'enseignement des ancêtres pieux

Pour en savoir davantage, vous pouvez vous référer à la réponse donnée à la question n°[4033](#). Les Rafidites sont même allés bien plus loin puisqu'ils inventent ce jour-là une odieuse innovation, sans fondement dans l'islam, qui consiste à se frapper la poitrine, à se déchirer les vêtements, à crier , à se flageller, à s'asséner des coups aux épaules à l'aide de chaînes et à se blesser à la tête à l'aide d'épées de manière à faire couler le sang.

Pour en savoir davantage, vous pouvez vous référer à la réponse donnée à la question n°[101268](#)  
Vu ce qui précède, il n'est pas permis à un musulman de présenter ses condoléances aux Rafidites lors de la commémoration de l'exécution de Houssein (P.A.a) parce que cette manifestation véhicule des innovations religieuses contraires à la Sunna et parce qu'agir de la sorte reviendrait à cautionner et confirmer leur fausse croyance. Il n'est pas non plus permis de leur dire : soyez-en récompensés car ils ne seront pas récompensés pour avoir perpétré une innovation. Bien au contraire, ils baignent dans le péché et méritent le châtement.

Allah le sait mieux.